

Le 11 Septembre 1969.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 167-D

MÉTODES RÉPARATIONS
SOCIÉTÉ ANONYME
AUTOMOBILES CITROËN
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e
Capital : 737.000.000 F.
MÉTODES RÉPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

DS 21 (DX) - DS 20 (DY)

BREAK 21 (DXF) - BREAK 20 (DYF)

HYDRAULIQUE

Faisceau de liaison bloc hydraulique à embrayage

Depuis Septembre 1969, le parcours du faisceau de liaison bloc hydraulique à embrayage est modifié.

Remarque -

Le nouveau faisceau permet d'éliminer le bruit d'origine hydraulique parfois enregistré lors du passage de 1^{ère} en 2^{ème} vitesse.

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Faisceau de liaison bloc hydraulique à embrayage (sans repère)	DX 394-106	DX 394-312 A
Faisceau de liaison bloc hydraulique à embrayage (repère vert)	DXN 394-106	DXN 394-312 A
Vis colonnette de fixation de faisceau sur commande d'allumeur		DX 394-354 A
Vis colonnette de fixation de faisceau sur carter-moteur		DJ 394-53
Entretoise		619 127

REPARATION.

Le remplacement du faisceau de liaison bloc hydraulique à embrayage est possible sur les véhicules à commande hydraulique des vitesses sortis depuis Septembre 1965.

Ci-joint la gamme de remplacement du faisceau de liaison bloc hydraulique à cylindre d'embrayage.



MÉTHODES RÉPARATIONS

VEHICULES DS 21 (DX. - DXF.)

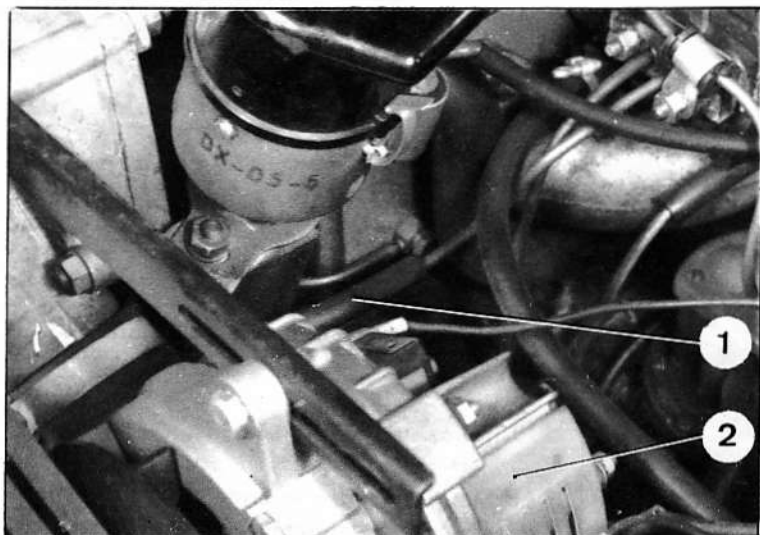
DS 20 (DY. - DYF.)

Commande d'embrayage

Echange d'un faisceau de liaison bloc hydraulique à cylindre d'embrayage DX. 394.106 (LHS 2) ou DXN. 394.106 (LHM) par un faisceau DX. 394.312 A (LHS 2) ou DXN. 394.312 A (LHM).

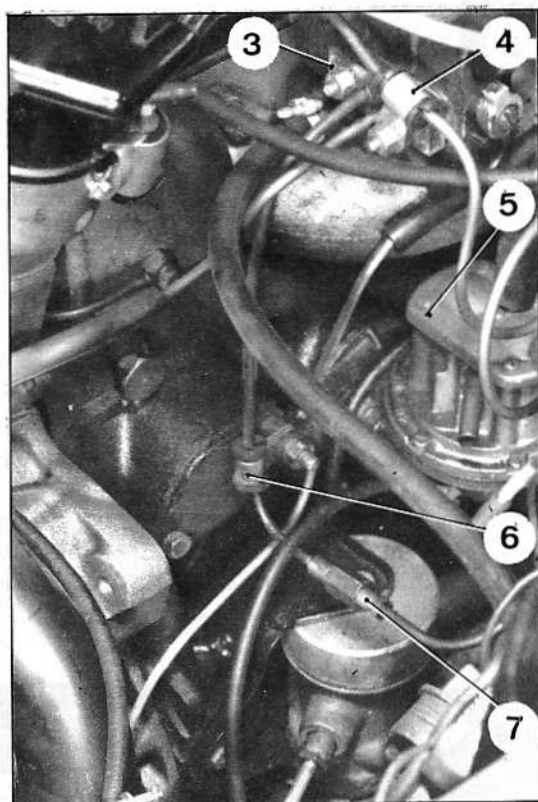
Se procurer au Service des Pièces Détachées :

- | | |
|--|--|
| - 1 faisceau de liaison bloc hydraulique à embrayage | DX. 394.312 A (LHS 2)
ou DXN. 394.312 A (LHM) |
| - 1 vis colonnette de fixation de faisceau sur commande d'allumeur | DX. 394.354 A |
| - 1 vis colonnette de fixation de faisceau sur carter moteur | DJ. 394.53 |
| - 1 entretoise | 619.127 |

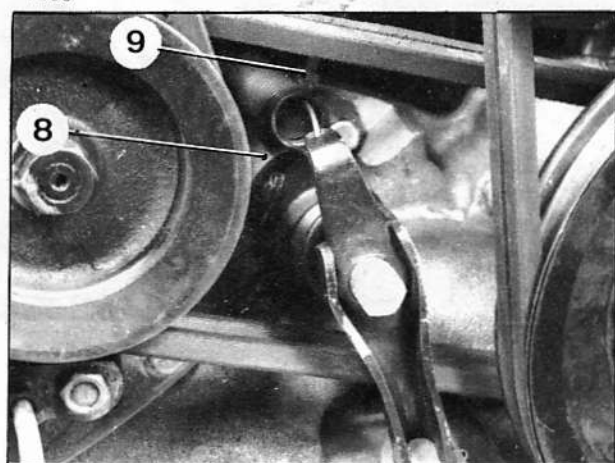


DEPOSE :

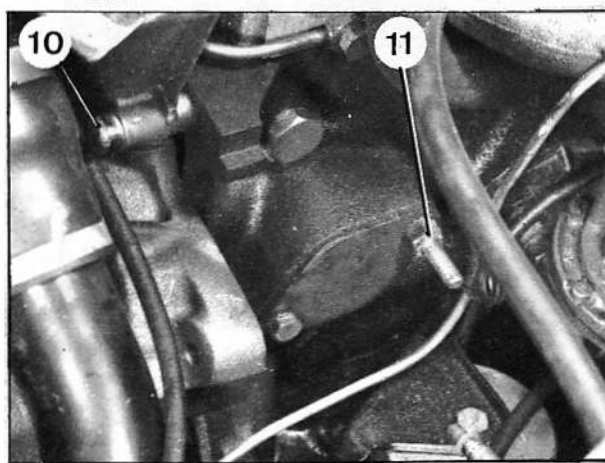
1. Mettre le véhicule en position basse.
2. Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.
3. Déposer l'alternateur (2) (voir Op. DX. 532-1 a).
4. Ouvrir la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
5. Débrancher l'arrivée d'essence à la pompe à essence (5).
6. Désaccoupler le raccord (7), les colliers (4) et (6), la bride (3) sur correcteur de réembrayage, le raccord (9) sur cylindre d'embrayage (8)
7. Dégager le faisceau (1).
8. Déposer la vis (10) de fixation de l'allumeur, la vis colonnette (11).



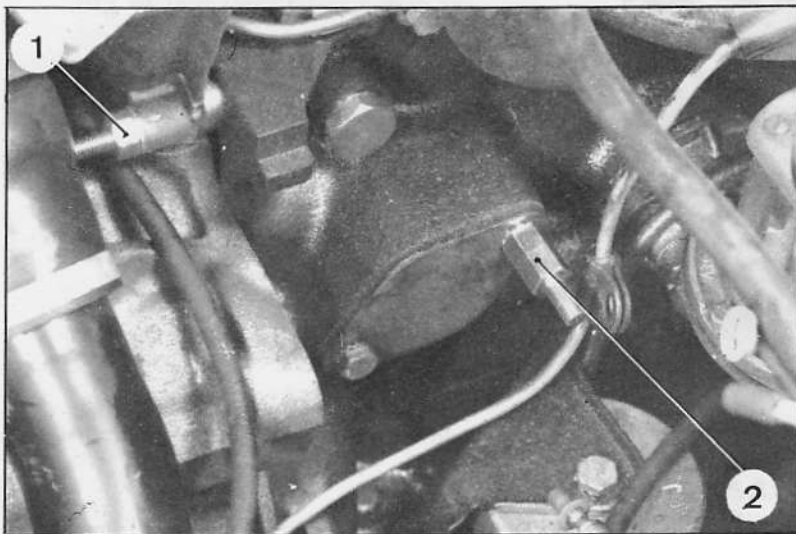
1408



5486



5489



POSE :

9. Mettre en place les vis colonnettes (1) et (2).

10. Présenter le faisceau (5).

11. Mettre en place la bride (3) du faisceau (5) sur le correcteur de réembrayage.

12. Accoupler : le raccord (9),
le raccord (10) sur cylindre
d'embrayage (11)
les colliers (4) et (7).

13. Serrer la vis de détente du conjoncteur-
disjoncteur.

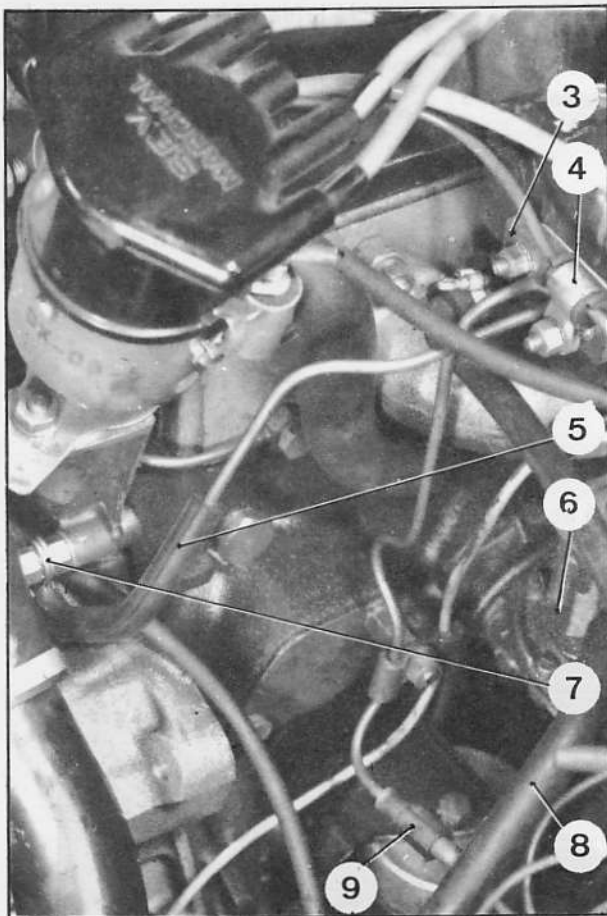
14. Brancher le tuyau (8) d'arrivée d'essence
à la pompe à essence (6)

15. Poser l'alternateur (voir Op. DX. 532-1 a).

16. Connecter le câble à la borne négative de
la batterie.

17. Mettre le circuit sous pression. Purger le
bloc hydraulique (voir Op. DX. 00).

5490



1408

